

## LETTRE OUVERTE

À Monsieur Frédéric Mitterrand,  
Ministre de la Culture et de la  
Communication

À Madame Véronique Cayla,  
Présidente du Centre National de la  
Cinématographie

À Monsieur Gérard Collomb,  
Sénateur-Maire de Lyon

Paris, le 26 octobre 2009

Monsieur le Ministre,

Madame la Présidente,

Monsieur le Sénateur-Maire,

Nous avons appris le coup de force inadmissible perpétré à Lyon, en plein mois d'août, par Monsieur Galeshka Moravioff, propriétaire des cinémas CNP, d'abord pour liquider la salle CNP Odéon (expulsion négociée en dehors du champ cinématographique), puis pour licencier économiquement plusieurs salariés des autres sites (CNP Bellecour et Terreaux) et enfin maintenant pour engager une procédure de licenciement (pour prétendues « fautes graves ») envers le programmateur des CNP, Monsieur Marc Artigau.

Nous témoignons ici, avec les 6000 cinéphiles ayant déjà signé à Lyon la pétition de soutien aux CNP, que c'est grâce à l'activité inlassable de Marc Artigau, l'intelligence de sa programmation ouverte à tous les styles d'œuvres, des plus médiatisées aux plus singulières, son respect de la diversité des publics et des auteurs, que les CNP sont devenus au fil des années un modèle d'une programmation « Art & Essai » et « Recherche » à la fois exigeante et grand public.

Voilà maintenant que cette fenêtre essentielle d'exposition de la diversité du cinéma dans la deuxième ville de France est en danger. C'est une liberté fondamentale qui est ici en jeu : celle pour tous les cinéastes d'avoir accès à tous les publics (y compris des centres villes) et celle des spectateurs à voir les films de leur choix.

Les pouvoirs publics doivent prendre conscience que si les CNP disparaissaient à Lyon, tout un pan du cinéma (*grosso modo* celui édité actuellement en France sur moins de 40 copies) finirait par n'avoir plus aucune exposition véritable au cœur de la presqu'île lyonnaise.

Le déménagement brutal et clandestin de l'outil de travail du CNP Odéon rappelle trop les pratiques d'autres «*patrons voyous*». Et ici comme dans d'autres entreprises, nous ne les acceptons pas!

Il faut en effet rappeler combien l'entreprise de Galeshka Moravioff (qui a racheté les salles en 1998) bénéficie chaque année, au titre du soutien automatique et sélectif du CNC, de sommes importantes pour l'exploitation des salles lyonnaises. Et ces sommes – provenant d'une taxe prélevée sur chaque billet de spectateur – ont depuis des années été réinvesties ailleurs, grâce à la règle dite de « mise en communauté d'intérêt du fonds de soutien à l'exploitation », entraînant de fait le déclin progressif de ces salles en termes de confort et de qualité de projection.

La liquidation du CNP Odéon – Cinéma National Populaire – au bénéfice d'une opération commerciale sur la presqu'île lyonnaise sera sans doute une juteuse opération financière mais alors *quid* de toute idée de politique culturelle si l'on peut ainsi désaffecter, sans l'avis de quiconque, un théâtre cinématographique de sa fonction première ?

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de vous saisir au plus vite de ce dossier : il est indispensable d'exiger des comptes à Monsieur Moravioff quant à sa gestion calamiteuse depuis le rachat des salles, de s'assurer que les droits des salariés sont respectés et d'agir sans délai pour que soit mis un terme à la mascarade du licenciement engagé envers son programmateur.

En défendant les CNP c'est une certaine idée du cinéma comme Art que nous défendons.

Nous ne pouvons croire que la destruction d'un tel symbole puisse avoir lieu en toute impunité. Si c'était le cas, c'est toute une page du cinéma français qui serait tournée.

Il est important face à de tels agissements d'affirmer certains principes : non, la culture n'est pas une marchandise comme une autre !

Nous attendons des pouvoirs publics d'agir concrètement pour s'y associer avec nous et de les défendre avec toute la vigueur nécessaire.

Dans l'attente de votre intervention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente et Monsieur le Maire, l'expression de notre respectueuse considération.

Fabienne Hanclot  
Déléguée générale de l'ACID  
(Association du Cinéma Indépendant pour  
sa Diffusion)

Laure Tarnaud  
Déléguée générale de la SRF  
(Société des Réalisateur de Films)